

# DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

## PROMOTION DES ACTIVITES DE LA FFN



### Objectif

**Augmenter le nombre de licenciés par la promotion des activités de la FFN. Faire découvrir les activités de la FFN à un nouveau public. Proposer des événements pour inciter et encourager la pratique.**

---

#### Actions éligibles [intitulé]

---

- Proposer un évènement de promotion des activités de la FFN
- Développer une activité dans un nouvel espace de pratique

---

#### Public cible [bénéficiaires]

---

- Population non-licenciée à la FFN de tous âges
- Une attention particulière sera portée aux actions à destination des publics issus des territoires prioritaires (QPV et des ZRR) ainsi qu'aux publics en situation de handicap

---

#### Critères d'évaluation du projet [item CERFA] :

---

L'évaluation du projet est réalisée à la lecture des éléments remplis sur le CompteAsso. Lors de la constitution du dossier, veillez à faire apparaître explicitement les éléments suivants :

- Lien de l'action avec les Championnats d'Europe 2026 et la promotion des disciplines de la FFN *[description]*
- Public visé par l'action (type, nombre), en cohérence avec la réalité du club à l'année N-1 (% du nombre actuel de licenciés) et projetant un véritable impact de développement *[bénéficiaires]*
- Plan d'action clairement explicité (rétroplanning, programmation des actions) *[description]*
- Partenariats publics et/ou privés (co-financement, pluri-associatif, conventionnement avec d'autres structures pour investir de nouveaux espaces) *[budget prévisionnel et/ou description]*
- Pérennité du projet dans le temps (budgétisation pluriannuelle avec perspective d'autofinancement, montée en puissance du projet, projet de développement, ...) *[description]*
- Expérience et solidité de l'équipe projet (nombre de bénévoles et de salariés diplômés mobilisés, répartition des rôles, etc.) *[moyens humains]*
- Prise en compte des enjeux liés à l'adaptation de la pratique sportive au changement climatique (réflexion sur la mutualisation des moyens, la limitation des déplacements, etc..) *[description]*

*Une attention particulière sera accordée aux équipes projets respectant les attendus en matière de gouvernance du sport (parité, engagement des jeunes, ...). Tout document ou information susceptibles d'apporter un complément d'information pertinent sur le projet peut être ajouté à cette liste.*

---

#### Evaluation

---

Pour être évalués, les projets doivent prévoir des indicateurs de réussite. Ces indicateurs seront interrogés après l'action afin de mesurer ses effets. Concernant les actions **Développement** (évènement), l'indicateur attendu est le **nombre de titres animation** (d'après la déclaration Extranat).

Pour les actions "eau libre", l'indicateur attendu est le **nombre de participants** (fiche de résultat)